

Edito



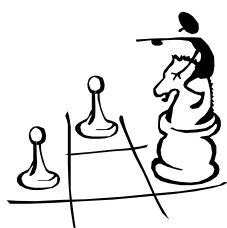
La Communauté de Communes du Nord-Ouest Audois est dans une période de transition entre une situation conjoncturelle difficile sur le plan financier et un avenir très limité du fait de la future réforme des collectivités territoriales.

C'est pourquoi vos élus ont souhaité vous informer, d'une part, de l'état actuel de votre Communauté de Communes et, d'autre part, des actions en cours concernant son devenir.

Vous trouverez donc dans ces quelques lignes non seulement des informations sur notre situation budgétaire et les services, mais aussi sur les axes de réflexion concernant les évolutions de la CCNOA.

Jean Jacques Régnier

Les statuts



Le Conseil communautaire a procédé à une révision des statuts de la CCNOA à la fois pour les mettre en conformité avec les textes réglementaires et aussi pour régler le problème de la voirie intercommunautaire.

En effet, sur ce second point, il a été décidé qu'il n'était pas opportun de conserver l'ensemble des voies intercommunales, d'autant que pour les deux ans qui restent il aurait été difficile de mettre en œuvre un programme d'investissement pertinent. Dans ce contexte, la CCNOA rétrocèdera aux Communes les voies qui les concerne et réduira son budget (donc sa fiscalité) de la quote-part équivalente.

De plus, nous en avons profité pour prendre en compte la problématique de convergence vers la future intercommunalité et ne garder que les activités liées à des compétences qui seront transférées.

Les finances



La Communauté de Communes du Nord-Ouest Audois a été informée fin mai, par la Préfecture, qu'elle était sortie du réseau d'alerte nationale, ce qui signifie qu'elle n'est plus considérée comme une collectivité en difficulté financière.

Cette excellente nouvelle confirme que les actions menées dans le cadre de son plan de rigueur vont bien dans le sens d'un retour à l'équilibre, déjà annoncé lors de l'élaboration de son budget 2010.

Fin octobre, les indicateurs du budget général montrent, pour la fin d'exercice et par rapport aux prévisions initiales :

1. une réduction de 12 000 € sur les dépenses de gestion courante ;
2. une augmentation de seulement 9 000 € sur les dépenses de personnel, alors que nous avions prévu le départ (qui n'a pas eu lieu) d'un cantonnier à mi-année.

Par contre, les recettes accusent une diminution probable de l'ordre de 45 000 € due au fait que le contrat "Enfance-Jeunesse" ne prenne effet qu'au 1^{er} juillet et non au 1^{er} janvier (moins 25 000 €) et qu'environ 10 % des prestations de service prévues n'ont pas été "vendues".

A ceci, il faut ajouter deux dépenses de 2008, "retrouvées" par le percepteur, qui amputent encore le budget 2010 de 13 000 €.

Finalement, l'excédent budgétaire pour 2010 va se situer autour de 130 000 € au lieu des 170 k€ prévus, ce qui devrait ramener le déficit entre 50 et 60 000 € en fin d'année.

Les services



• Enfance-Jeunesse (ex ALAE et ALSH)

La CAF nous a confirmé la notification du contrat "Enfance-Jeunesse" à compter du 1^{er} juillet 2010, pour les quatre prochaines années. Ce contrat passé entre la CAF de l'Aude, la CCNOA et la Commune de Souilhanels va apporter conseils et soutien financier à la Communauté de Communes. C'est dans ce cadre que la CCNOA va mettre en œuvre une nouvelle politique de service pour les accueils de loisirs, avec une plus grande dimension sociale et une ouverture aux territoires alentours.

Néanmoins, si la fréquentation en fin d'année scolaire et durant l'été a été plus que prometteuse, nous notons en ce début d'année scolaire un net fléchissement sur l'activité extrascolaire (ALSH) malgré une tarification que les élus ont souhaitée attractive.

Cette activité, qui fait partie des points durs, est toujours suivie avec beaucoup de circonspection.

• Services à domicile (SAD)

Le SAD est une activité importante, soutenue par le Conseil Général, qui concerne un grand nombre de bénéficiaires mais aussi d'employés à la CCNOA. L'activité 2010 est en recul de près de 18 % par rapport à 2009 et le nombre d'heures au titre de l'aide sociale ne tend pas à augmenter.

Nous profitons de cette lettre pour vous rappeler que ce service est ouvert à tous et que vous pouvez faire une demande d'aide à domicile à titre privé (infos au 04 68 60 57 10).

• Ordures ménagères (OM)

Le service des ordures ménagères et du tri sélectif a été complété par une tournée supplémentaire le mercredi dédiée aux entreprises, de manière à libérer de la place pour les tournées "habitants".

Vous trouverez ci-joint une plaquette rappelant les consignes pour votre tri sélectif.

L'avenir



Évolution de la Communauté de Communes

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, il a été décidé de mettre en place un comité de pilotage au niveau des 6 Communautés de Communes et des 5 cantons autour de Castelnaudary. L'objectif est d'étudier la mise en place d'un plan d'actions pour une éventuelle fusion des 6 Communautés de Communes au 01/01/2013.

La décision d'une fusion éventuelle sur la base de compétences acceptées, associées aux moyens d'accompagnement, doit être présentée pour avril 2011.

Le Conseil communautaire a confirmé cette approche dans la mesure où il n'y aurait pas dissolution préalable.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

1. Fin 2010 : diagnostic préalable, mise en place du Comité de pilotage ;
2. Janvier-mars 2011 : étude par un cabinet spécialité (compétences, organisation, fiscalité) ;
3. Avril 2011 : décision sur le périmètre de la future intercommunalité ;
4. Mai 2011 : transmission de la position des communautés de Communes à Mme le Préfet ;
5. Fin 2011 : arrêt du périmètre de la future communauté de Communes par Mme le Préfet.

Étude des déplacements ;

Pour compléter les études menées par le SCOT Lauragais sur les bassins de vie, nous vous proposons de remplir le formulaire ci-joint et de nous le retourner pour mi décembre.

Actualités en ligne sur : <http://www.ccnoa.fr>